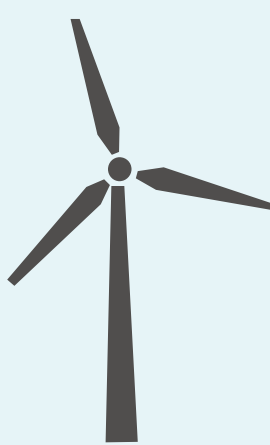
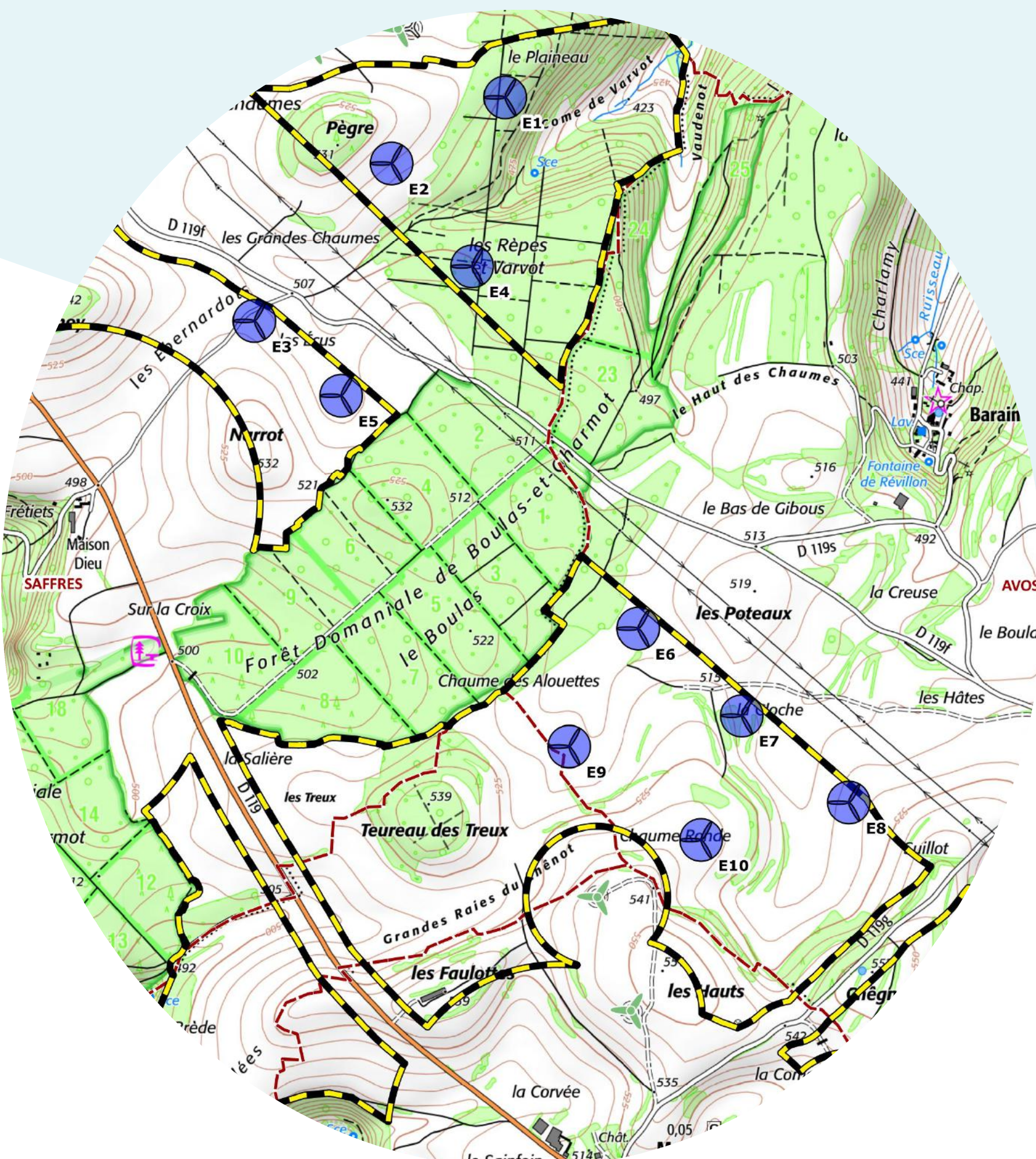


Ferme éolienne de la Chaume des Alouettes

Le projet est situé en prolongement des parcs éoliens de Marcellois et de Massingy-lès-Vitteaux, sur les communes d’Avosnes et Saffres en Côte-d’Or. Ce secteur d’étude est particulièrement favorable à l’énergie éolienne, avec une vitesse de vent moyenne comprise entre 6 et 7 m/s à 100 mètres de hauteur.

Après la prise en compte de différents critères liés aux habitations, au paysage et patrimoine, aux espaces naturels protégés et aux contraintes réglementaires, l’implantation retenue comporte 10 éoliennes d’environ 190 mètres de hauteur totale et d’une puissance unitaire comprise entre 4,2 et 5,9 MW.



Informations sur les éoliennes

10 éoliennes de 4,2 MW

- Diamètre du rotor 150 m
- Hauteur du mât 115 m
- Hauteur en bout de pale 190 m



Retombées du parc éolien

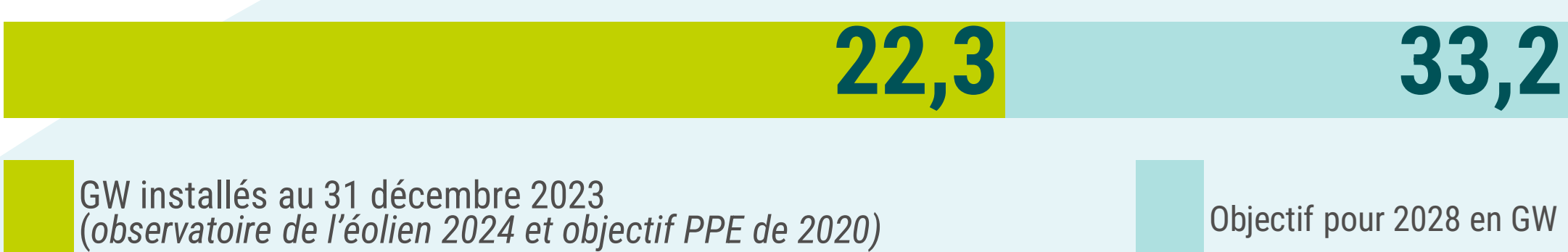
- Recettes fiscales environ 305 500 €/an pour le bloc communal
- Production d’électricité estimée de 67 GWh équivalent de la consommation annuelle de 30 000 foyers
- Opération Réduction Facture Électricité Environ 100€/an par foyer pour Avosnes et Saffres

Historique et planning du projet



Etat de l’éolien

En France, l’objectif est d’installer **33,2 GW** d’éolienne terrestre d’ici 2028. Au 31 décembre 2023, **22,3 GW** ont été installés :



En région Bourgogne-Franche-Comté, d’ici 2030 l’objectif définit par le SRADDET est d’atteindre **2,8 GW**. Au 30 juin 2024, **1,2 GW** ont été installés :



Retrouvez toutes les informations du projet sur

parc-eolien-avosnes.fr